

Quand et comment utiliser son compost

Le processus de compostage individuel peut prendre de deux mois à deux ans selon les déchets utilisés et l'effort fourni.

Comment savoir que votre compost est mûr ?

Un compost mûr se caractérise par un **aspect homogène**, **une couleur sombre**, **une agréable odeur** de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable.

Dans un compost mûr, vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ, à l'exception des déchets qui ne se décomposent pas (coquillages et coquilles d'oeuf entre autres) ou difficilement (trognons de chou, morceaux de bois...). Vous pourrez alors faire suivre à ces déchets récalcitrants un nouveau cycle de compostage.

En cas de doute, vous pouvez tester votre compost, en semant des graines de cresson dans des petits pots remplis de compost. Il ne germera pas, ou mal, si le compost n'est pas mûr.

Utiliser le compost à bon escient

Avant maturité

Vous pouvez disposer votre compost avant maturité en **paillage** sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Mais vous devrez attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants.

Vous pouvez utiliser d'autres éléments que le compost mûr pour réaliser un paillage. Les feuilles mortes, les tontes de pelouse ou les déchets de taille broyés peuvent faire l'affaire.

Vous étendrez des couches de 5 cm environ (plus pour les feuilles mortes) au potager ou au verger : au pied des arbustes ou sous les haies, entre les rangs du potager ou au pied des rosiers et des massifs floraux vivaces.

Le paillage permet de limiter les arrosages, en diminuant l'évaporation de la terre, tout en apportant de la matière organique à dégradation lente au sol. Cette couche peut en plus servir de gîte à de nombreux vers et insectes utiles au jardin. Enfin, en hiver, le paillage participera à la protection de vos plants contre le gel.

À maturité

Un compost à maturité peut avoir de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux. Il peut être utilisé de deux manières différentes :

- comme **amendement organique** : il augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau et la porosité du sol tout en contrôlant l'érosion. Vous l'épandrez en couches minces (1 à 5 litres par mètre

carré), puis l'incorporerez superficiellement au sol par binage (sur 5 à 15 centimètres) ;

- comme **support de culture** : il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Il est souhaitable de préparer un terreau en mélange avec de la terre et votre compost. En effet, il faut **absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost**. Si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité des plantes ne le supportent pas.

Tamiser comme il faut

Le tamisage permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement. Un simple grillage posé sur un cadre de bois peut faire l'affaire. Il permet d'éliminer les éléments grossiers qui n'ont pas été complètement transformés.

Comment faire ? Vous projetez le compost à l'aide d'une pelle sur le cadre grillagé que vous aurez pris soin de poser contre un mur pour le stabiliser. Vous pouvez utiliser aussi un tamis à main.

Que faire des refus de tamisage ? Vous pouvez les utiliser en paillage ou encore les recycler dans le tas ou le composteur. Ils aident à démarrer le compostage et à améliorer le rapport carbone / azote.

Bien doser le compost

Votre compost au potager

Le compost s'utilise dans votre potager de différentes façons :

- à l'automne ou en fin d'hiver en surface, avec un léger griffage pour l'incorporer à la terre ;
- au printemps, entre les rangs de légumes, avant de pailler par-dessus ;
- toute l'année, dans les trous de plantation en recouvrant de fines couches de terre, afin que les graines ne soient pas en contact direct, mais que les racines en se développant, trouvent des nutriments du compost.

Quelles quantités ? Cela dépend des besoins des plantes en éléments nutritifs :

- **les plantes à forts besoins** peuvent supporter de 3 à 5 kg/m²/an. Il s'agit des artichauts, du céleri et du poireau, des cucurbitacées (concombres, cornichons, courges, courgettes, melons...), des solanacées (aubergines, poivrons, pommes de terre, tomates...) ainsi que du maïs ;
- **les plantes aux besoins moyens** peuvent se contenter de 1 à 3 kg/m²/an de compost. Il s'agit des légumes tels que les asperges, les betteraves, les carottes, les épinards, les haricots, la laitue, le persil ou les petits pois ;
- **les plantes à faibles besoins** peuvent se passer d'apports de compost. C'est le cas de l'ail, des échalotes et des oignons, des choux, de la mâche et du cresson, des endives, des fèves, des navets et des radis, ainsi que des plantes aromatiques.

Le compost peut être utilisé également en paillage de deux centimètres d'épaisseur à étendre entre les rangs des légumes dont on consomme les fruits (tomates, concombres, poivrons...).

Votre compost pour les arbres fruitiers

Pour entretenir les espèces fruitières, vous répartirez chaque année sous l'envergure des feuilles une couche d'environ un centimètre d'épaisseur de compost, soit 3 à 5 kg/m² pour les arbres et 2 à 3 kg/m² pour les arbustes. Vous pouvez recouvrir le tout de paille.

À l'occasion de la plantation d'arbres ou de buissons fruitiers, vous mélangerez directement 20 % de compost dans le trou de plantation (une part de compost pour quatre parts de terreau).

Votre compost pour le jardin d'agrément

Pour votre pelouse, lors de l'installation, vous répartirez 8 à 10 kg/m² de compost en les incorporant sur les dix premiers centimètres de terre avant de semer. En entretien, à chaque début de printemps, vous disperserez 1 à 2 kg/m² de compost, qui aura été tamisé assez finement au préalable afin qu'il se répartisse bien entre les brins d'herbe.

Pour un terrain de végétation générale, comme les haies arbustives par exemple, vous répartirez, lors de l'installation, de 8 à 10 kg/m² de compost en les incorporant sur quinze centimètres de profondeur. En entretien, un amendement tous les deux ans suffit : vous répartirez 2 à 3 kg/m² de compost entre la végétation et binerez légèrement.

Pour vos massifs floraux, vous préparerez le sol, lors de l'installation d'un parterre, en effectuant un bon bêchage au cours duquel vous incorporerez de 5 à 8 kg/m² de compost sur les quinze premiers centimètres. Lors des plantations, vous pouvez aussi mettre votre compost dans les trous, en le mélangeant avec la terre. Si vous semez vos plantes, qu'elles soient vivaces ou annuelles, vous pouvez le faire sur sol préparé. Vous effectuerez plus tard un paillage de deux centimètres maximum, afin de limiter la levée des mauvaises herbes et de maintenir l'humidité du sol.

En entretien de vos massifs de vivaces, vous pouvez amender :

- soit en automne, en étendant une couche de deux centimètres environ de compost bien mûr au pied des plants, ce qui protégera également les souches des grands froids ;
- soit au printemps (en mars-avril pour les vivaces, en juin pour les annuelles), en incorporant 3 à 5 kg/m² de compost avec un léger griffage en surface pour le mélanger à la terre.

Votre compost en jardinière

Pour la création de nouvelles jardinières, un bon mélange est constitué d'un tiers de compost, un tiers de terre et un tiers de sable. Si vous réutilisez des jardinières de l'année précédente, vous rajouterez 20 % maximum de compost à la quantité de l'ancienne terre. Vous pouvez aussi l'utiliser pour vos plantes d'intérieur de la même façon.